

# L'ECHO DES ARCADES

FÉVRIER 2025



■ Jean-Claude Beaucoueste

■ Maire de Saint-Pé-de-Bigorre

■ Vice-Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

## Edito

**Chères Saint Péennes,  
Chers Saint Péens,**

Pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous au travers de ce bulletin municipal, il est l'occasion de revenir sur les moments forts et de nous projeter sur les projets à venir.

Les événements politiques nationaux en 2024 ont affectés nos collectivités Régions, Départements... et surtout nos communes.

Si l'État fonctionne depuis des décennies en créant des déficits qui creusent la dette de façon abyssale, nos communes ont quant à elles des budgets équilibrés sans déficits.

Lors de l'élaboration du budget 2025 nous serons encore plus vigilants devant une crainte de nouvelles ponctions prévues par l'État sur nos maigres ressources.

A l'heure où la communication l'emporte sur les actions dans une grande partie des collectivités notre conseil municipal s'emploie, lui, malgré les difficultés à tenir ses engagements et à les réaliser.

Patience et détermination sont devenus les maîtres-mots pour atteindre nos objectifs, une planification plus longue des opérations est obligatoire afin de ne pas subir une asphyxie financière dans les prochaines années.

Il est réconfortant de voir que de nombreux administrés en sont conscients et nous soutiennent dans ces moments délicats.

Bon nombre d'entre eux font preuve d'un bel état d'esprit et s'emploient à nos côtés pour améliorer au quotidien notre qualité de vie.

Au travers de la lecture de ce bulletin vous pourrez vous rendre compte du travail effectué par vos élus et notre personnel communal fortement renouvelé depuis deux ans, ainsi que les nombreuses forces vives de notre village.

Cette année 2025 de nombreux défis nous attendent, vous pourrez compter sur le volontarisme et la détermination de notre équipe pour travailler au seul intérêt général et à la qualité de vie dans notre commune que beaucoup nous envient.

**Jean-Claude BEAUCOUESTE**  
**Votre Maire**

## **Bienvenue aux nouveaux employés communaux !**

La commune a le plaisir d'accueillir quatre nouveaux agents au sein de ses services. Fanny HERVE a intégré les services administratifs de la Mairie en mai 2024 en tant que secrétaire adjointe. Son recrutement fait suite au départ de Lucie COUBERIS qui a rejoint une autre collectivité territoriale. Fanny fait désormais équipe avec Sylvie BERBIZIER. Sous l'autorité du Maire, elles assurent la gestion administrative de la commune et appliquent les décisions prises par le Conseil Municipal. Elles vous accueillent en mairie, les mardis, mercredis et vendredis ainsi que le jeudi matin.

Concernant les services techniques, à la suite des départs de Fabien AMIEL pour le SIMAIE et de David MONTOUILLOUT pour la Saône et Loire dans le cadre d'un rapprochement familial, Julien BRISARD a rejoint l'équipe en tant qu'agent

technique en décembre 2024. Michel CARON a été recruté au poste de chef d'équipe. Il aura pour mission d'organiser et d'encadrer les travaux municipaux. Il sera à la tête d'une équipe composée de Michel ROBIN, Sébastien MALINGRE et Julien BRISARD. Vous les rencontrerez sans doute au fil des jours veillant à l'entretien et à l'aménagement de notre cadre de vie.

Enfin, Rémy BOUCHER vient compléter l'équipe en tant qu'agent polyvalent en renfort temporaire aussi bien sur des missions administratives que techniques.

L'équipe communale des emplois permanents, c'est aussi Christelle RIVIERI qui vous accueille au bureau de poste tous les matins et Valérie ANDRADE qui assure l'entretien des locaux communaux. Avec l'ensemble de ces agents, la commune peut compter sur une équipe dynamique et impliquée au service de ses habitants.

## ■ ANIMATIONS 2024 : entre tradition et nouveauté

L'année 2024 aura connu bon nombre d'animations que l'on pourrait qualifier de « traditionnelles ».

La Saint-Pierre début juillet organisée par le comité des fêtes a rassemblé beaucoup de concitoyens malgré une météo pas des plus accueillantes.

En évoquant la météo, cette dernière a eu la peau de la fameuse Nuit de la crêpe de Saint-Pé Chante ainsi que celle du vide grenier des Amis de Rieulhès.

Carnaval des Boute-en-train, Fête de la Musique, Marchés gourmands et Marché de Noël avec Sur un air de ferme, exposition de peintures et photos des Peintres Pyrénéens, Bal de Rieulhès avec les Amis de Rieulhès, les fêtes des écoles,



le repas des chasseurs délocalisé à Sport-Nature, des concerts d'été, la Transhumance avec l'Office de Tourisme, le Téléthon... de nombreuses animations qui rendent Saint-Pé particulièrement festif.

Cette année 2024 était engagée par une nouvelle fête tout à fait particulière : le Noël ukrainien. Tradition, émotion, amitié... étaient au rendez-vous, autour d'Ania Castérés, franco-ukrainienne résidente saint-péenne, en lien avec l'association Vesna 64. Tout d'abord un concert donné par Saint-Pé Chante et le groupe ukrainien Vent d'Ukraine suivi d'un délicieux repas typique Ukrainien de Noël, servi à Sport Nature. 80 personnes y ont participé... et, placé sous la bannière caritative, cette soirée a rapporté 2 210 € permettant notamment d'aménager une salle on-line dans une école de musique de la petite ville Okhturka, à 50 kilomètres, de la frontière avec la Russie, touchée par la guerre... Bravo et merci pour cette belle mobilisation.

## ■ RNR PIBETSE-AOULHET : un document important

Fruit de plusieurs années de rencontres, de réflexion, de travail, de projection... le document unique de gestion du massif du Pibeste-Aoulhet vient d'être officialisé par la commission permanente de la Région Occitanie.

Un document unique... qu'es aco ? C'est une feuille de route unique qui mènera le travail de la Réserve jusqu'en 2034. Ce nouveau document important tant pour la valeur de son contenu que par sa taille, concerne non-seulement la gestion de la Réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet, mais aussi celle du site Natura 2000 « Granquet, Pibeste et Soum d'Ech ».

Il constitue un document précieux pour la connaissance, la préservation et la valorisation d'un espace naturel et culturel vivant remarquable. Avec plus de 1 000 pages, cet ouvrage dresse un portrait exhaustif et précis du massif, à travers des descriptions des paysages, des milieux, de la faune et de la flore. Il reflète également les interactions entre l'homme et cet environnement unique, ainsi que les enjeux cruciaux liés à sa conservation et à son utilisation durable.

Le document unique de gestion repose sur 3 piliers :

- un diagnostic précis pour comprendre les forces et fragilités du massif (Tome 1),
- des enjeux et objectifs clairs pour une conservation à long terme (Tome 2),
- un plan d'actions concret et ambitieux pour les 10 prochaines années (Tome 3).

Ces 3 tomes sont téléchargeables sur le site Internet de la Réserve naturelle régionale du Pibeste - Aoulhet : [www.rnr-pibeste-aoulhet.com](http://www.rnr-pibeste-aoulhet.com)

## ■ JOURNÉES CITOYENNES 2024

### 15 juin 2024 : faire renaître le lavoir de Sembres

Équipés de rotatifs, sécateurs, cisailles... et beaucoup d'envie et de courage, une douzaine de Saint-Péennes et de Saint-Péens se sont retrouvés des 9h00 aux abords du lavoir de Sembres, englouti sous une végétation plus que débordante. Qu'à cela ne tienne ! La vaillance des acteurs a eu raison de cet envahissement désorganisé. À 13h00, force était de constater que les vieilles pierres du lavoir retrouvaient la lumière du jour à la grande joie des débroussailliers du jour et des promeneurs de chaque jour. Merci aux participantes et participants de mettre le patrimoine saint-péen en valeur.



### 5 octobre 2024 : nettoyage d'un sentier de randonnée

Les nombreux kilomètres de sentiers qui traversent Saint-Pé sont entretenus par diverses structures : la brigade verte de la CA TLP, l'ONF et la municipalité, la RNR du Pibeste-Aoulhet, les associations locales (Chasseurs Saint-Péens, Team Ahumats, Spéléologues...) mais aussi les habitants (Bout du Pont, Mousqué...).

Le 5 octobre 2024, l'Office de Tourisme et la municipalité ont lancé une matinée citoyenne pour nettoyer un tronçon du sentier n°9, sur les côtes saint-péennes. Une douzaine de bénévoles, spéléologues, membres de diverses associations, néo-saint-péens... s'est mobilisée toute la matinée pour rouvrir ce chemin autour du secteur de « la Lit ». À 13h00, le tronçon était de nouveau accessible : bravo et merci aux bénévoles citoyens... récompensés par un réconfort italien à La Tradition, chez Sergio !





## TÉLÉTHON 2024 Avancé et réussi

Habituellement organisé le premier week-end de décembre, l'édition 2024 du Téléthon était avancée au 30 novembre, pour cause de célébrations à Notre-Dame de Paris début décembre. Peu importe la date ! La municipalité était engagée, toujours soutenue par les associations en charge des animations de la journée. La place sentait bon le café du comité des fêtes du petit matin, puis la garbure des Boute en train, et les douceurs sucrées gâteaux (amicale laïque) et crêpes de Saint-Pé Chante. Les animations diverses ont offert une belle ambiance tout au long de la journée : grands jeux (Secours Catholique), quizz (Amis du Vieux Saint-Pé), karaoké (Saint-Pé Chante), concours de gainage, promenade avec les ânes de « À dos d'ânes », le rameur des pompiers, la chasse au trésor du comité des fêtes, le maquillage (amicale laïque)... et surtout 3318,50€ reversés à l'AFM Téléthon !

Bravo à tous les participants... et rendez-vous les 5 et 6 décembre 2025 !

## ■ VANDALISME ET DÉPÔTS SAUVAGES : de nombreux dommages sont à déplorer.

Le vandalisme et les dépôts sauvages sont des problèmes environnementaux et comportementaux majeurs qui nuisent à la santé publique et à l'économie locale.

**Ils sont de plus en plus récurrents et présents au sein de notre commune :**

- dégradations sur la pelouse au Mousqué
- vol de la grille inox barbecue du Mousqué / déplacement d'un foyer installé par nos soins
- décharge de matériaux non autorisés au Pont de Rieulhès
- vol des gouttières en zinc sur les bâtiments HPSN situés près du stade de foot
- dépôts de poubelles sauvages et verres à proximité des points de collecte
- détériorations régulières du mobilier urbain : plots, barrières, panneaux du fait d'incivilités et de véhicules.

- tags sur des bâtiments publics et privés.

Notre responsabilité individuelle est engagée, en comptant sur chacun des administrés et sur une réelle volonté de préserver notre commune.

Pour y parvenir, plusieurs solutions peuvent alors être mises en place :

- encourager le tri sélectif en incitant les administrés à utiliser les points de collecte prévus à cet effet afin que les déchets puissent

ainsi être acheminés vers une décharge publique

- s'appuyer sur le principe du « pollueur-payeur » : en rappelant que les dépôts sauvages sont illégaux et que des amendes peuvent être infligées aux contrevenants qui décident de s'y opposer.

## ■ SYMAT : COMMENT FAIRE MIEUX ?



Mieux vivre à Saint-Pé, c'est mieux gérer nos déchets. Déposer les sacs poubelles au pied des containers reste une incivilité désolante. Les chiens plus ou moins errants crèvent les sacs et répartissent les déchets sur la voirie. Un petit geste améliorera la vie de tous. Les nombres de bips sont comptés par le Symat... les sanctions tomberont pour les non utilisateurs. Mieux trier c'est connaître la destination finale de certains produits. Apprenons en jouant !

Où jeter : 1 - les mouchoirs en papier ? - 2 - le papier aluminium alimentaire ? - 3 - les serviettes en papier ? - 4 - le film « étirable » alimentaire ? - 5 - le placoplâtre ? - 6 - le papier imprimé ?

**Et les cartons ?** En ce qui concerne les cartons, 2 sortes sont répertoriées : les cartons d'emballages des produits (paquet de gâteaux, de céréales, de pizzas...), souvent de petite taille, sont destinés à être recyclés donc à déposer dans les containers tri (jaunes) alors que les cartons dit « marrons », emballages d'objets (cartons de vin, emballage de téléviseurs, de mobilier...), souvent de grandes tailles et de composition différente, sont à déposer à la déchetterie (possibilité de les utiliser au jardin pour éviter la repousse de l'herbe !).

Pour les geeks, téléchargez l'application : Guide du tri Citeo (<https://citeo.guidedutri.fr/>)

Mieux se débarrasser des encombrants, c'est s'organiser. À Saint-Pé, le service Encombrants passe les 2<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois. Il faut appeler le 0 800 770 065. La collecte est GRATUITE.

Les encombrants acceptés : mobilier, matelas et électroménager. Ne sortez pas les produits dangereux, les ferrailles, les déchets verts, le bois (palettes...).

Mieux connaître le SYMAT, c'est télécharger l'application et consulter le site Internet [www.symat.fr](http://www.symat.fr)

Réponses : 1 - Ordures Ménagères ou Compost 2 - Tri sélectif 3 - OM ou compost 4 - Tri sélectif 5 - Déchetterie spécialisée (Ibos) 6 - Tri sélectif

## ■ Travaux à la sacristie de l'église de Saint-Pé-de-Bigorre

En 2022-2023, la présence de mэрule a été confirmée sous les planchers de la sacristie. Il s'agit d'un champignon se nourrissant des fibres du bois mais pouvant aussi se développer sur de larges zones maçonnées. La seule solution pour l'éradiquer est de démonter les parties infestées et les détruire par le feu. Il fallait donc au préalable : vider tous les meubles de la sacristie, les démonter et retirer le plancher infesté.

En juin et juillet deux opérations ont eu lieu. Tout d'abord une matinée citoyenne qui a permis de préparer la tribune de l'église pour recevoir les éléments à sortir de la sacristie. Une benne a été remplie d'éléments sans intérêt patrimonial. Ensuite, la Conservatrice des antiquités et objets d'art, Sylvie Gaillard, la Responsable du Patrimoine du Diocèse et l'élu en charge de la Culture et du Patrimoine ont passé une journée à dépoussiérer tous les vêtements liturgiques anciens. Merci à tous les volontaires qui ont permis de réaliser bénévolement ces deux actions.

Durant le second semestre, l'atelier d'ébénisterie Delpont a démonté les meubles de la sacristie et l'entreprise Rénofors a procédé à la purge de tous les bois infectés. Les enduits ont été piqués



et les murs traités en curatif et préventif. Cette opération a nécessité un calfeutrage total de la sacristie et le port de combinaisons et masques afin de protéger les intervenants et éviter la propagation.

Ce chantier a permis de mieux connaître les étapes de construction des meubles de la sacristie, datant du XVII<sup>e</sup> siècle et modifiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Sous le plancher, des pierres taillées et des morceaux de marbre de Sarrancolin ont été découverts. Ces derniers devaient appartenir au maître-autel avant son déplacement au milieu du chœur vers 1850.

L'église étant classée et le mobilier étant inscrit Monument historique, les travaux ont été suivi



par M. Woznica, architecte des bâtiments de France, en lien avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) qui subventionne les opérations.

Ces travaux devront se poursuivre durant les prochaines années. Il faut redonner un sol à la sacristie, refaire ses enduits, remonter et restaurer son mobilier.

Coût des travaux : 16 850,98 € (purge, élimination et traitement de la mэрule) + 9 804,00 € (démontage et traitement du mobilier). Total : 26 655,89 € dont 8 170,55 € couverts par des subventions de l'État au titre des Monuments historiques.



## ■ Rénovation de l'église de Rieulhès

Au mois d'août, malgré la chaleur, les habitants et amis de Rieulhès se sont mobilisés pour rénover une partie de l'église du village. La façade du clocher, ainsi que la porte et l'auvent ont été repeints. L'escalier du clocher a également été restauré. Cette belle opération a été possible grâce aux bonnes volontés locales qui ont fourni la main d'œuvre, sous la conduite de Marc Gondard et de Cathy Couradet pour les Amis de Rieulhès. L'opération s'est faite en signant une convention, en lien avec l'association SOS Calvaires, l'achat de matériaux a été partagé entre la Commune et la Paroisse. À l'occasion de la Saint Michel, Jean-Claude Beaucoueste a pu féliciter tous les intervenants.

## ■ Événements

**Le samedi 3 février**, la caserne et la salle des fêtes de Saint-Pé ont accueilli l'assemblée générale des Amis du musée des sapeurs-pompiers des Hautes-Pyrénées. Cette association conserve les anciens appareils de secours mais aussi la mémoire des sapeurs-pompiers du département.

**Du 11 avril au 25 mai**, en



**mairie** : exposition de photographies « Murmures Saint-Péens », par Chloé Papillard, nouvelle Saint-Péenne. Elle y révèle les beautés insoupçonnées de la forêt de Trescrouts à travers ses clichés de mousses, lichens, fougères, arbres...

Cette exposition était de plus au service de la bonne cause puisque les recettes en

ont été reversées à l'association Koala qui œuvre auprès des enfants hospitalisés à Pau.

**Du 13 au 16 juin** : exposition à la salle des fêtes de la superbe collection de radios et phonographes anciens par Jean-Marc Guénon. Un régal pour les yeux et les oreilles.

**Samedi 29 juin** : vernissage



de la 60<sup>ème</sup> édition de l'Exposition des peintres pyrénéens sous l'égide de l'association présidée par Sylvie Larrivière. Jusqu'au 15 septembre, habitants et visiteurs ont pu découvrir des œuvres peintes et sculptées par les artistes locaux mais aussi, pour la première



## 2024 à l'Office de Tourisme

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture du nouveau sentier karstique de Saint-Pé-de-Bigorre, projet initié par la commune et l'ONF, avec leurs nombreux partenaires. Cet itinéraire a connu un fort succès dès son ouverture. La fréquentation (trop) importante a imposé de rappeler quelques règles de bon sens ; à la fois sur l'accès au départ du sentier (route étroite) mais aussi sur le cheminement (chiens tenus en laisse, nécessité d'être bien chaussé, etc...). Les randonneurs, touristes et locaux, ont apprécié les nombreux aménagements (passerelle, escaliers, marches) présents sur le parcours agrémenté également de panneaux explicatifs.

En juillet et août, ce sont environ 2 300 personnes qui ont poussé la porte de l'office de tourisme pour venir y chercher les informations et conseils utiles pour leur séjour. Les animations proposées par l'office de tourisme ont connu un vif succès :

- 70 participants aux 5 randonnées nocturnes au Mousqué
- 51 participants aux 5 randonnées de découverte du sentier karstique
- 143 participants aux 4 soirées « Saint-Pé aux lanternes »

Enfin, l'embauche de Mathys Gouaillardou a permis d'ouvrir l'église Saint-Pierre au public durant 44 après-midis pour un total de 1343 visiteurs. En ses jours d'absence, nous remercions vivement Françoise Villette et Martine

Jacot qui se sont proposées pour tenir la permanence et assurer les visites.

## 2025 : les nouvelles règles pour les locations touristiques

Le cadre réglementaire des locations touristiques évolue. Voici les principales mesures :

- **Des abattements fiscaux en baisse :** 50 % pour les meublés classés et chambres d'hôtes dans la limite de 77 700 € de revenus locatifs annuels (contre 71% aujourd'hui dans la limite de 188 700 €) ; 30 % pour les meublés non classés dans la limite de 15 000 € de revenus locatifs annuels (contre 50 % aujourd'hui dans la limite de 77 700 €).

- **La télédéclaration renforcée :** Au plus tard le 20 mai 2026, toutes les locations de meublés touristiques devront faire l'objet d'une déclaration (enregistrement auprès d'un téléservice national dédié). Le loueur devra apporter la preuve que le logement proposé à la location est bien sa résidence principale, en fournissant son avis d'imposition établi à son nom avec l'adresse du meublé de tourisme.

- **Le diagnostic de performances énergétiques (DPE)** sera obligatoire pour tous les logements proposés nouvellement à la location en meublé de tourisme en zone tendue et soumis à autorisation de changement d'usage.

L'office de tourisme rappelle également que la déclaration d'un meublé de tourisme est obligatoire auprès de la mairie. Nous sommes à la disposition des hébergeurs qui souhaiteraient classer leur meublé pour les conseiller et les orienter dans cette démarche.

## Statistiques sur la première année d'existence du site web de la mairie : <https://mairie-saintpedebigorre.fr/>

Les données collectées sur notre site nous offrent un aperçu précis de son attractivité et de son efficacité. Voici les principaux indicateurs à retenir.

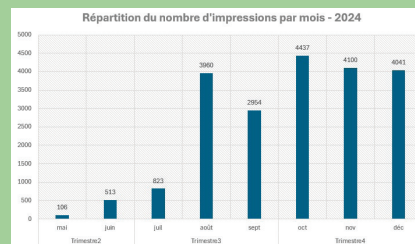
**1500 visiteurs**  
**Pages les + visitées :**

Accueil / Etat civil / Horaires  
agence postale

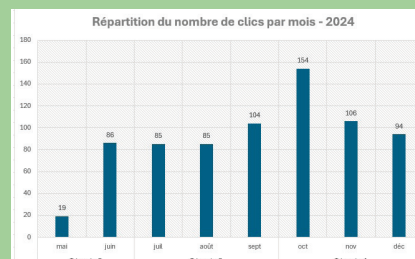
**Temps moyen de visite**  
de 50 secondes à 4mn

**21 demandes de renseignements**

par le formulaire de contact.



Une impression est enregistrée chaque fois qu'une page du site apparaît dans les résultats d'un moteur de recherche (Google, Bing...), même si l'utilisateur ne clique pas dessus.



## FACEBOOK

Voici un aperçu des performances de notre page Facebook :

**546 Followers**  
**61,60% de femme**  
**38,40% d'homme**  
**2 936 vues sur les 28 derniers jours**



recherche autour de l'ancienne abbaye de Saint-Pé. Depuis 2022, avec le colloque du Millénaire organisé à la Maison maronite, et lors des récents travaux à l'église, des découvertes ont eu lieu et de nouvelles informations historiques recueillies.

fois, des photographies d'Emmanuel Gilbert.

**7 septembre :** fortes pluies et inondations qui ont entraîné une fermeture momentanée de la RD 152 au niveau de La Cularque qui a été rapidement nettoyée par les services du Département.

**4 novembre :** dans le cadre du cycle de conférences des Amis du Vieux Saint-Pé, Thibaut de Rouvray est venu présenter l'actualité de la

### Le sentier karstique menant au Gouffre du Hayau

Le Gouffre du Hayau est une cavité souterraine réputée pour sa profondeur de 162 m et son développement de 1300 m.

Ce gouffre est souvent associé à la traversée spéléologique Hayau-Bouhadère. Cette traversée commence par une descente en rappel de 30 m dans le Gouffre du Hayau, suivie de plusieurs autres descentes en rappel de 18 à 25 m.

Pour faciliter l'accès à ce gouffre, une passerelle a été mise en place dans le courant 2024. Des panneaux



informatifs et des équipements agrémentent le parcours très diversifié topographiquement.

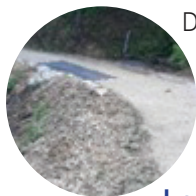
Tous les équipements d'accès ont été vérifiés et certifiés. Cette opération a été menée sous la conduite de l'Office National des Forêts (ONF), en lien avec la Réserve naturelle régionale (RNR) et la Commune.

L'inauguration a eu lieu le 8 juin 2024, en présence d'élus de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la commune, de techniciens ONF et représentants associatifs et des entreprises. **Coût des travaux 167 200 € dont 132 000 € de subventions.**



### L'enrochement du chemin Gaillat Haut

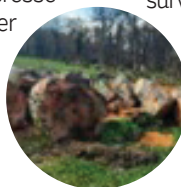
Suite à la rupture de l'ancienne canalisation en béton, un écoulement souterrain a provoqué la formation d'une cavité qui, avec le passage de véhicules, s'est effondrée.



Des travaux ont été engagés : un enrochement et une finition du revêtement ont été réalisés par l'entreprise Tanguy pour un **coût de 1890 €**

### Le Mousqué : Coupes de sécurité et vente du bois

La plantade du Mousqué dépérit, et son vieillissement a été accéléré par la sécheresse qui a sévi les années passées. Plusieurs branches mortes sont tombées. Afin d'éviter tout accident dans ce lieu très fréquenté, le technicien de l'Office National des Forêts a recommandé de procéder à des coupes sanitaires. 3 hêtres et 8 chênes ont été abattus par l'entreprise Sanguinet. Des lots de 3 à 5 m<sup>3</sup> ont été vendus aux Saint-Péens. De nouveaux arbres, plus adaptés au climat, ont été plantés il y a quelques temps pour assurer le renouvellement de la plantade. **Coût 3480 €**



### L'état des ponts

Le CEREMA est le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement. C'est un établissement public qui apporte son expertise aux collectivités sur des sujets liés aux infrastructures, à la mobilité, à l'urbanisme, aux risques naturels et à l'environnement. Il joue un rôle clé dans l'aménagement du territoire. Le CEREMA a fait procéder au contrôle technique sur l'état des ponts de plus de 2 m de portée.

Un seul pont a fait l'objet d'observations, il est situé chemin du Picharot.

### Les eaux pluviales et l'entretien des gouttières par le propriétaire.

La réglementation, Article 681 du Code Civil, précise que : «Tout propriétaire doit établir des toits de manière à ce que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique ; il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin.» De fait, les eaux pluviales provenant des toits doivent être récupérées par l'intermédiaire de gouttières et canalisées jusqu'au caniveau de la voirie publique.

Ces ouvrages doivent faire l'objet d'un entretien régulier, par le propriétaire, afin d'éviter aux piétons les projections.

### Le muret du pont du chemin de l'Engou

Une partie du muret du pont avait été endommagée par le passage d'engins. La reconstruction a été assurée par l'entreprise de Sylvain Comet. **Montant des travaux pris en charge par l'assurance : 1980 €**



### La réserve incendie à Rieulhes

La réserve incendie, au carrefour du chemin du bois de Lourdes et du début du chemin de Soulas, est en place. Le volume, de 120 m<sup>3</sup> est proportionnel aux risques potentiels dans le hameau.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SBTP. Cet aménagement permettra aux pompiers de disposer d'eau facilement accessible en quantité en cas d'incendie dans le secteur.

**Montant des travaux 74 850 € dont 49 900 € de subventions**



### Le toit de l'église «grelé»

La grêle du printemps a provoqué des dégradations sur les vieilles ardoises. S'ensuivent des infiltrations d'eau qui ont abîmé la voute décorée de l'abside nord. L'ancienneté du toit rend la réparation périlleuse, un devis est demandé pour une reprise totale. Plus globalement, c'est toute la couverture nord de l'église et le système de récupération des eaux de pluie qui doivent être revus. Ces travaux seront conduits sous la surveillance des Monuments historiques avec demandes d'aides financières à l'État.

### L'éclairage public

Suite à notre volonté permanente d'utiliser l'énergie de manière rationnelle et dans le cadre d'une nouvelle tranche de travaux, le SDE, Syndicat Départemental d'Énergie, procède au remplacement des anciens équipements d'éclairage public. Des lampes à LED, dix fois plus économiques, permettent de choisir les plages horaires et la possibilité de modifier l'intensité des LED.

### De nouvelles signalisations

Le passage du carrefour (5 accès), situé à l'intersection de la départementale RD 152 et de l'Avenue de la Gare, face à l'ancienne école, a été réorganisé occasionnant une modification de la signalisation.

En concertation avec le responsable technique des routes départementales et nos habituels techniciens spécialistes de la voirie, une nouvelle signalisation a été adoptée.

Les panneaux «CEDEZ LE PASSAGE» ont remplacé les panneaux «STOP».

Une partie de l'Avenue des Pyrénées est en sens unique, sauf pour les convois funéraires.

Le nouveau dispositif semble efficace en pratique.

### Le goudronnage de la voirie

L'entreprise Lapedagne a réalisé des travaux de réparations partielles urgentes dans de nombreuses rues. **Le montant des travaux réalisés est de 22 800 €.**

L'avenue de la gare, dans sa première partie, fera l'objet d'une reprise totale dans les travaux de voirie à venir.

### Les travaux en cours

La salle des Fêtes

Dans le cadre de la réfection de la salle des fêtes, les travaux d'isolation, chauffage, électricité, plomberie, menuiserie ont été finalisés. Les peintures sont en cours.



Vu son étroitesse, la Rue Charles Bronson sera interdite à la circulation des voitures, une barrière a été posé par les agents techniques de la commune.



Assistance et prévention  
en sécurité numérique

## La Cybercriminalité : Protégez-vous des Risques Numériques

La cybercriminalité constitue une menace croissante pour les citoyens. Elle englobe l'ensemble des infractions pénales commises via les réseaux informatiques, dont les réseaux sociaux. Cet article a pour objectif de sensibiliser les administrés aux dangers du monde numérique et de partager des conseils pratiques pour s'en prémunir.

### LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

**Usurpation d'identité :** Les cybercriminels collectent des informations personnelles pour usurper une identité.

Méthode : Un escroc récupère vos informations personnelles (nom, adresse, numéro de Sécu...) et les utilise pour souscrire des crédits ou des abonnements à votre insu.

**Comment s'en protéger ?**

- Ne partagez jamais vos informations sensibles par e-mail ou téléphone.
- Vérifiez régulièrement votre compte bancaire et votre dossier de crédit.
- Utilisez des mots de passe sécurisés et changez-les fréquemment.

**Hameçonnage (Phishing) :** Des messages frauduleux incitent les utilisateurs à divulguer des données sensibles.

Méthode : Vous recevez un e-mail ou un SMS frauduleux prétendant venir d'une banque, des impôts, d'un service public ou d'une entreprise (ex : EDF, PayPal). Il vous demande de cliquer sur un lien pour mettre à jour vos informations personnelles ou bancaires.

**Comment s'en protéger ?**

- Ne cliquez jamais sur un lien suspect.
- Vérifiez l'adresse de l'expéditeur (les faux e-mails ont souvent une adresse bizarre).
- Connectez-vous toujours à vos comptes en passant directement par le site officiel.

**Cyberharcèlement :** Insultes, diffamation et intimidation en ligne peuvent avoir des conséquences graves.

**Escroqueries :** Fausse collecte de dons,

loteries frauduleuses ou arnaques sentimentales prolifèrent sur les plateformes.

**Phishing :** E-mails ou SMS pièges imitant des entreprises pour voler des identifiants.

**Ransomware :** Logiciels malveillants bloquant l'accès de votre ordinateur jusqu'à paiement d'une rançon.

**Faux sites de vente (Marketplace, Vinted, Leboncoin, etc.)**

Méthode : Un faux vendeur propose un produit à un prix attractif. Il demande un paiement par virement ou via un service non sécurisé (ex : PayPal «entre proches»), puis disparaît après le paiement.

**Comment s'en protéger ?**

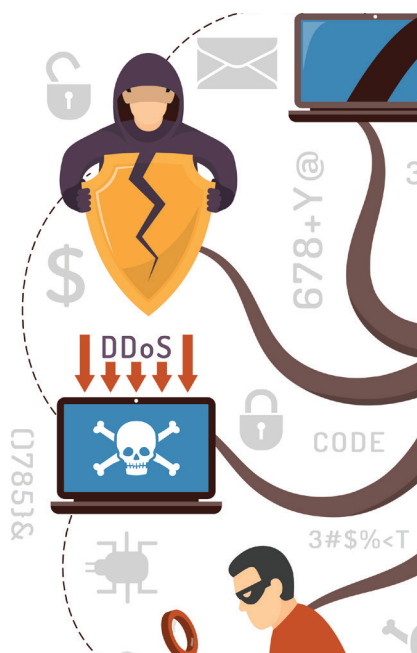
- Privilégiez les paiements sécurisés et évitez les virements directs.
- Méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies.
- Vérifiez le profil et les avis du vendeur.

**Techniques d'Arnaques aux faux supports**

Méthode : Un message ou un appel prétend que votre ordinateur est infecté par un virus. On vous propose une assistance à distance pour « réparer » le problème, mais en réalité, on installe un logiciel malveillant pour voler vos données.

**Comment s'en protéger ?**

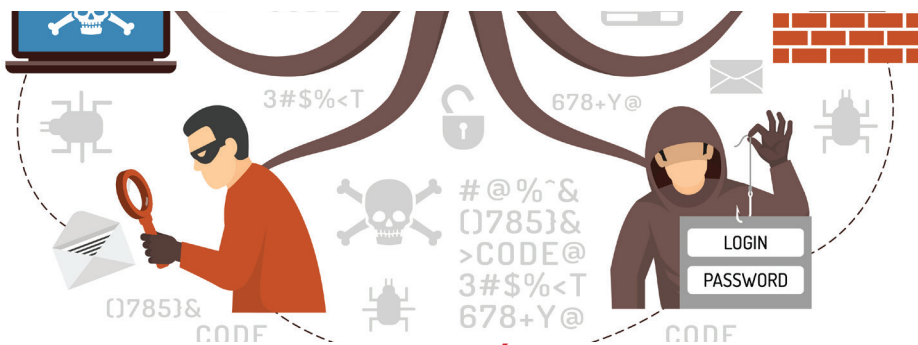
- Ne faites jamais confiance aux pop-ups vous évitant d'un virus.
  - Ne laissez jamais un inconnu prendre le contrôle de votre ordinateur à distance.
  - Contactez directement le service client officiel si vous avez un doute
- Piratage de comptes : Accès frauduleux à des comptes pour propager des contenus malveillants.**



## Conseils et Bonnes Pratiques pour se Prémunir

- Mots de passe solides : Créez des mots de passe complexes et uniques pour chaque compte. Activez la double authentification.
- Mises à jour régulières : Installez systématiquement les mises à jour de vos logiciels et systèmes.
- Prudence avec les liens et pièces jointes : Ne cliquez jamais sur un lien ou une pièce jointe suspecte.
- Vérification des sources : Contrôlez la véracité des informations avant de les partager.
- Paramètres de confidentialité : Réglez les paramètres de vos réseaux sociaux pour limiter la diffusion de vos données.
- Sauvegardes régulières : Effectuez des sauvegardes fréquentes de vos données importantes.
- Utilisation d'antivirus : Installez un logiciel de sécurité fiable et maintenez-le à jour.
- Méfiance face aux offres trop attractives : Détectez les signaux d'alerte des arnaques commerciales.
- Méfiez-vous des demandes urgentes et des offres trop belles pour être vraies.
- Ne donnez jamais vos informations bancaires par e-mail ou téléphone.
- Activez l'authentification à deux facteurs pour vos comptes en ligne. L'authentification à deux facteurs (ou double authentification) est une mesure de sécurité renforcée qui protège l'accès à vos comptes en ligne. Elle ajoute une étape supplémentaire après la saisie de votre mot de passe, pour s'assurer que c'est bien vous qui vous connectez.





### Faux ordres de virement (arnaque au président)

Méthode : Un escroc se fait passer pour un supérieur hiérarchique et demande un virement urgent à un employé.

#### Comment s'en protéger ?

- Vérifiez toujours l'identité du demandeur par téléphone avant d'agir.
- Sensibiliser les employés aux procédures internes de paiement.

### Arnaques aux investissements (crypto, trading, forex, etc.)

Méthode : On vous promet des rendements élevés en investissant dans des placements douteux (crypto-monnaies, trading en ligne). Après votre premier dépôt, les escrocs disparaissent ou vous incitent à investir encore plus.

#### Comment s'en protéger ?

- Ne croyez jamais aux promesses de gains faciles.
- Vérifiez si l'organisme est autorisé par l'AMF (Autorité des marchés financiers).
- Fuyez les pressions à investir rapidement

### Arnaques aux faux livreurs ou faux colis

Méthode : Vous recevez un SMS indiquant un colis en attente avec un lien frauduleux vous demandant de payer les frais de douane.

#### Comment s'en protéger ?

- Ne cliquez pas sur les liens des SMS suspects.
- Vérifiez directement sur le site officiel du transporteur.

### RÉAGIR EN CAS DE CYBERATTAQUE

- Signaler l'incident : Utilisez les plateformes officielles ...

[www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

17cyber - <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/17cyber>

le nouveau réflexe d'assistance en ligne pour toutes les victimes de cyber malveillance

- Porter plainte : En cas d'escroquerie, adressez-vous à la gendarmerie ou la police.

- Changer ses mots de passe : Modifiez immédiatement les accès compromis.

- Informer son entourage : Prévenez vos contacts si votre compte a été piraté.

En adoptant ces bonnes pratiques, chacun peut réduire les risques liés à la cybercriminalité et naviguer sur Internet en toute sérénité.

Restez vigilant et protégez vos données !

### LE DÉMARCHAGE INTÉPESTIF

Le démarchage intempêtif définit les sollicitations commerciales non souhaitées, souvent répétitives, par téléphone, e-mail, SMS ou à domicile. Comment le reconnaître et s'en protéger.

**Ah! Un dernier mot ... Attention aux démarcheurs se présentant de la mairie ou des services techniques de la mairie, nous vous invitons à contacter le secrétariat au 05.62.41.80.07 pour vous renseigner sur leur véritable identité et de l'authenticité de leur démarche.**

### Les formes de démarchage intempêtif

- Par téléphone : Appels insistants d'entreprises ou de centres d'appels pour proposer des services (énergie, assurances, travaux, etc.).
- Par e-mail ou SMS : Publicités non sollicitées, voire tentatives de phishing (hameçonnage).
- À domicile : Vendeurs se présentant chez vous

### Les risques du démarchage abusif

- Pression psychologique : Les démarcheurs insistants pour obtenir une réponse immédiate.
- Arnaques : Offres frauduleuses cachant des pièges (faux contrats, abonnements forcés).
- Vol de données personnelles : Certains démarcheurs revendent vos informations à d'autres entreprises.

#### Comment s'en protéger ?

- S'inscrire sur Bloctel : Liste d'opposition au démarchage téléphonique ([www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)).

- Ne jamais donner ses informations bancaires par téléphone ou à un inconnu.

- Bloquer les numéros indésirables sur votre téléphone.
- Ne pas répondre aux e-mails suspects et vérifier l'expéditeur avant de cliquer sur un lien.

- Mettre un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres pour éviter le démarchage papier.

### Que faire en cas de démarchage abusif ?

- Signaler un spam ou un SMS frauduleux : Envoyez-le au 33700 (service anti-spam)
- Signaler un appel frauduleux sur le site <https://www.signal-spam.fr/>
- Vérifier les offres avant de s'engager : Lire les conditions générales, demander un devis écrit
- Faire valoir son droit de rétractation : Vous disposez de 14 jours pour annuler un contrat signé lors d'un démarchage

## CONTACTS UTILES



Maison France Services de Lourdes :

Tél : 05 62 42 54 61

Adresse : 22 avenue Maréchal Joffre 65100 Lourdes



SYMAT :

Tél : 0 800 770 065

Adresse : 14 rue Jean Bourdette 65100 Lourdes



Maison Départementale de Solidarité Pays des Gaves et Haut-Adour

Tél : 05 31 74 35 60

19 Boulevard Roger Cazenave 65100 LOURDES